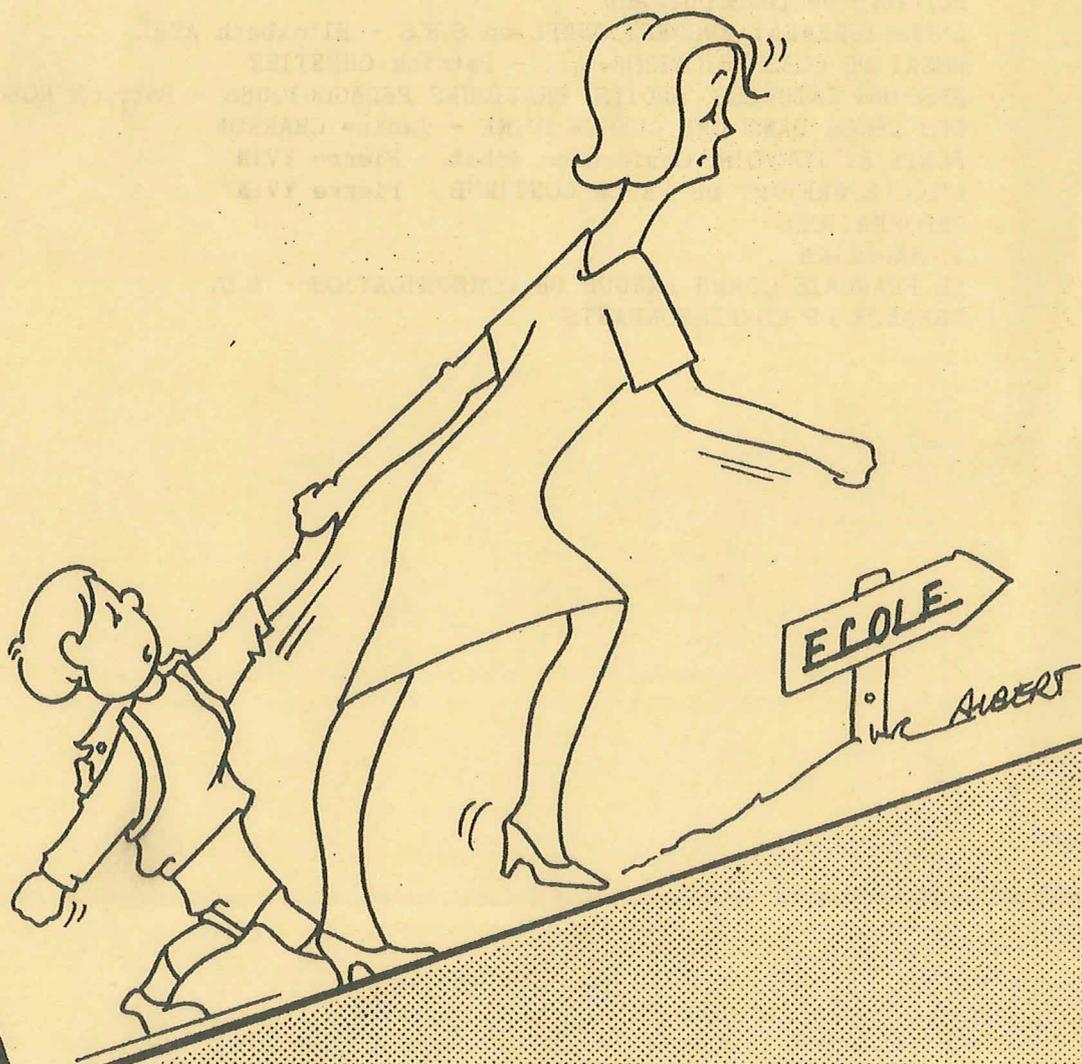


CHANTIERS

association école moderne des travailleurs
de l'enseignement spécial pédagogie freinet



172
sept 90

CHANTIERS

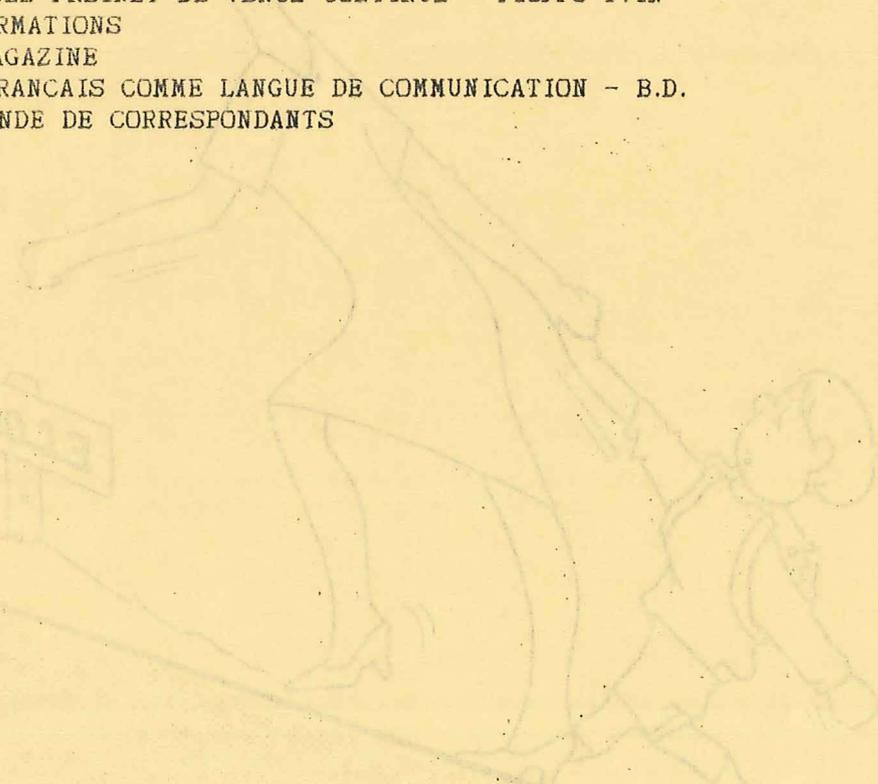
CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIAL

ANNEE 1990-1991 Nouvelle série N° 172

SEPTEMBRE 1990

Sommaire

Bulletin de réabonnement	P. 4
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL en S.E.S - Elisabeth ABEL	P. 5
ESSAI DE CLASSIFICATION..... - Patrick CHRETIEN	P. 9
BESOINS NATURELS, DROITS, PRATIQUES PEDAGOGIQUES - Patrick ROBO	P. 12
DES LEGOS DANS UNE CLASSE D'IME - Janine CHARRON	P. 14
ECRIT ET POUVOIR, Conférence débat - Pierre YVIN	P. 18
L'ECOLE FREINET DE VENCE CONTINUE - Pierre YVIN	P. 20
INFORMATIONS	P. 22
J. MAGAZINE	P. 23
LE FRANCAIS COMME LANGUE DE COMMUNICATION - B.D.	P. 24
DEMANDE DE CORRESPONDANTS	P. 25



Ce numéro de CHANTIERS
n'aurait du être envoyé qu'aux
seuls réabonnés...

Nous avons toutefois décidé de
l'envoyer à tous les abonnés de
l'en passé en souhaitant qu'ils
réparent rapidement leur oubli
et dans l'espoir de les lire un
jour dans un prochain numéro..

La rédaction

ABONNEMENT : 100 F à
Jean MERIC
-10, rue de LYON-
33700 MERIGNAC

**ABONNEMENT
COMMANDE DE DOSSIERS**

				Nbre	Total
ABONNEMENT A CHANTIERS - 10 numéros - 250 p. Prix : 100 F					
No	DOSSIERS DISPONIBLES	Prix	Port		
4	Construisez vos outils	10 F	9 F		
7	Marionnettes-Théâtre d'ombres	15 F	12 F		
9	Formation professionnelle	15 F	12 F		
14	Fichier Général Entraide Prat.	30 F	16 F		
15	Magnétoscope en S.E.S	15 F	12 F		
16	Communauté Educative	15 F	12 F		
19	Enfants de Migrants	30 F	16 F		
20	Evaluation en classe coop.	20 F	9 F		
21	Ens Spécialisé et Intégrations	30 F	9 F		
22	Stratégies d'Intégrations	30 F	9 F		
23	Moins d'écrits vains,...	30 F	9 F		
24	Evaluations Outils	40 F	16 F		
Réductions pour achat en nombre (cf ci dessous) Pour T.O.M et Etranger : complément de port à reception.					
SOUTIENS A L'ASSOCIATION ET A SON BULLETIN. Merci.....					
Facture en 3 ex. (+5 F).....					
! Réduction pour achat en nombre :					
! 3 ou 4 dossiers Réduction de 10F				NET	
! 5 ou 6 dossiers Réduction de 25F				A	
! 7 ou 8 dossiers Réduction de 50F				PAYER	
! 9 dossiers ou plus.. franco de port					

A SERVIR A (nom et adresse précise)

	PAIEMENT à l'ordre de A.E.M.T.E.S CCP 915.85 LILLE
	Bulletin à renvoyer à Jean MERIC 10 rue de LYON 33700 MERIGNAC

L'enseignement professionnel en S.E.S

Elisabeth ABEL.

La SES de La Côte St André fonctionne depuis dix ans sans projet écrit. Pour aider le démarrage de l'élaboration d'un projet, j'ai proposé le texte de Monique Méric paru dans Chantiers de février 90.

L'ensemble de l'équipe s'est reconnu dans l'énoncé de la finalité de la SES (on ne s'est pas encore donné l'étiquette SEGPA). Aussitôt des questions surgissent :

- Avec quels moyens supplémentaires pour réaliser un tel projet ?

- La ré-orientation en LP est-elle encore possible ? Nos élèves peuvent-ils être accueillis en 4 technologique ? Quel niveau faut-il ?

- L'orientation en CFA : les Chambres des métiers acceptent-elles les élèves issus de SES ?

Et du scepticisme : pourquoi discuter d'un projet ? Et si on demandait d'abord des heures d'anglais pour envisager la ré-orientation en LP ?...

Questions sans réponse immédiate.

Voici le fonctionnement de mon atelier Employé technique de collectivités.

Les élèves font le choix d'un atelier, sous réserve du nombre de places disponibles. Ainsi, en septembre, les élèves de 4 Industrie de l'habillement et Employé technique de collectivités m'ont donné les raisons de leur choix.

Pour l'atelier IH :

A. "parce que j'aime bien la couture".

S. "parce que j'aime bien habiller, créer des modèles".

B. "parce que j'aime bien la couture, je voudrais en faire mon métier, être couturière".

Pour l'atelier ETC :

N. "parce que j'aime bien cuisiner".

M. "j'aime bien faire la cuisine, le service, donner le biberon aux petits".

S. "parce que j'aimerais bien être pâtissier et inventer de nouvelles recettes".

Je travaille avec le référentiel du CAP ETC. Les élèves le savent et ont chacun un classeur d'évaluation avec la liste des savoirs et savoir-faire de ce CAP.

Ils savent aussi qu'on n'aura pas le temps de tout faire, car on a moins d'heures d'atelier que les LP, on a un atelier mal équipé (créé sans dotation). Et il y a les difficultés scolaires de chacun dont il faut tenir compte.

Malgré cela je m'efforce de parler de formation professionnelle.

L'emploi du temps de l'atelier ETC :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
8h30						
	CMMT 4 ^{ème} ETC	ALIMENTATION		CMMT 3 ^{ème} ETC	Alimentation 4 ^{ème} ETC	
	ALIMENTATION 4 ^{ème} ETC	3 ^{ème} ETC		TPVQ ou Alimentation 3 ^{ème} ETC	TPVQ 4 ^{ème} ETC	
12h30		SERVICE DES REPAS 3 ^{ème} ETC				
14h00						
	ALIMENTATION 4 ^{ème} IH	ENTRETIEN DES LOCAUX 3 ^{ème} ETC		ALIMENTATION 3 ^{ème} IH	ENTRETIEN DES LOCAUX 4 ^{ème} ETC	
16h30						

CMMT : Connaissance des milieux et méthodes de travail

TPVQ : Travaux Pratiques appliqués à la vie Quotidienne de l'usager (hygiène, ...)

Les matières sont les mêmes qu'en LP. L'entretien du linge n'apparaît pas car les élèves de 4 et 3 ETC vont chacun un après-midi par semaine en atelier IH pendant que les IH viennent en ETC.

Je n'ai pas de progression avec un ordre figé, mais un contenu de formation. Je tiens compte de la demande des élèves notamment dans le choix des menus.

Des règles de vie précisent ce que chacun doit respecter pour la vie du groupe. Et il y a les exigences du métier appris : règles d'hygiène, de sécurité, particulièrement en cuisine.

Le groupe des 4 est difficile cette année. Ce sont huit élèves bien différents les uns des autres par leur passé scolaire, leur vie personnelle. L'un d'eux a fait une 4 et une 3 en atelier construction métallique et se retrouve maintenant en 4 ETC ! un arrive de CM2, trois garçons turcs, un placé en foyer.

Malgré cela, le bilan fait avec les élèves est positif. N. "c'est bien, on apprend à faire des choses, des gâteaux, la vaisselle".

L'apprentissage du travail en autonomie est très lente. Le nettoyage, inévitable en cuisine n'est pas fait si je ne le rappelle pas. A. "J'ai pas aimé nettoyer, je voulais faire que de la cuisine".

LE CONTRAT : préparer un apéritif pour 50 personnes, le servir à 18 heures à la maison des associations à La Côte St A.

ACQUIS :

- Pâte levée à la levure de boulanger. Pizza.
- Pâte feuilletée.

ETUDES NOUVELLES :

- Mise en place de la salle.
- Service.

Travail évalué	Conditions, ressources	Critères d'évaluation	Évaluation
Pizza	<ul style="list-style-type: none"> - recette dans le classeur. - fiche donnée avec les calculs de quantités faite - batteur-mélangeur - travail en toute autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> - exécution correcte - plan de travail organisé - propreté du travail - respect du temps de cuisson - saveur agréable 	
Feuilletés	<ul style="list-style-type: none"> - pâte surgelée - après une démonstration 	<ul style="list-style-type: none"> - propreté du travail - respect du temps de cuisson - saveur agréable 	
Voisselle	<ul style="list-style-type: none"> - fiche dans le classeur - travail en toute autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> - sens du travail - dosage correct du produit - vaisselle propre 	
La tenue de travail	<ul style="list-style-type: none"> - après rappels pour la tenue de service 	<ul style="list-style-type: none"> - vêtements, cheveux - tenue adaptée au travail - propreté corporelle et vestimentaire 	

ON S'ENTRAIDE

EVALUATION

NOM :
Date :
ETC E.A.

Avec les 3 ETC (10 élèves), le début d'année se passe mieux. On se connaît, les habitudes de travail sont prises. M. "je pense que ça va marcher tous les mardis comme ça, on est beaucoup et on sait bien cuisiner".

On prend conscience de ce qui ne va pas et ensemble on cherche une solution. M. "on était en retard pour les choux à la crème. On a perdu du temps pour faire les calculs". On décide alors de faire les calculs en classe en maths ou le soir à la maison.

G. "le service de la table des élèves n'était pas assez rapide". On décide de mettre deux élèves au lieu d'un pour ce service.

P. "le four a fumé car un plat a versé. Il fallait nettoyer avant".

Les exigences de travail, les efforts sont récompensés par les compliments des clients, particulièrement ceux extérieurs à la SES.

A chaque cours, il y a la notion de contrat (parfois écrit, oral le plus souvent). Ce contrat précise ce que l'élève devra réaliser avec les conditions (consignes, documents, temps, matériel) et les critères d'évaluation (écrits dans un coin du tableau).

Après discussion en fin de cours, chaque élève coche sur sa grille d'évaluation ses acquis. Chacun sait de façon précise ce qui est attendu de lui.

Les problèmes matériels rendent le travail plus difficile : deux heures pour tailler les betteraves et les pommes de terre, à la main pour un repas de 25 personnes, la vaisselle à la main car le lave-vaisselle est en panne... P. "Madame, on perd du temps", R. "on va le dire à M. Honoré (le directeur de la SES). Un autre élève "ça sert à rien d'aller lui dire, il sait déjà". Enfin un lave-vaisselle de collectivité a été acheté, un réfrigérateur et un four commandé.

Les troisièmes ont deux stages de trois semaines dans le monde du travail (restaurant, maison de retraite, pressing...)

Ensuite ce sera la question de l'avenir : que faire après la SES ? Rester encore un an ou deux à la SES pour arriver au niveau V ? On ne se pose même pas la question, les élèves de plus de 16 ans ne seront repris que s'il reste des places en classe et en atelier.

J'accueillerais volontiers les réactions des lecteurs de Chantiers pour approfondir sur ce sujet de l'enseignement professionnel.

Elisabeth Abel, professeur de lycée professionnel. Mai 1990.
--

ESSAI DE CLASSIFICATION PHYLOGENIQUE D'ENFANTS KINETIQUES - in vivo

Il est ceinture blanche, il l'a obtenue en ne gênant pas le groupe pendant deux semaines (il n'a pas eu d'amendes).

Ca a été très dur, même qu'il y a trois mois, il a failli l'avoir, mais au dernier moment, il a pris une amende pour avoir lancé un caillou à la récré.

Il est maintenant "entré" dans l'école, il connaît bien son fonctionnement général, a goûté à presque toutes les activités possibles. Il prend à peu près soin de ses affaires, de ses instruments de travail car il en a besoin. Il ne reste pas inactif, il est capable de s'occuper sans gêner les autres.

Il a le droit de sortir de l'école pour toute activité car il a montré qu'il est capable de faire un effort de conduite. Il se sent mieux maintenant. Il n'a pas encore de responsabilité, mais il commence à lorgner du côté des métiers possibles. Qu'est-ce qu'il faut faire déjà pour avoir un métier ? Préparer une fiche guide, la présenter au conseil, être élu... une nouvelle marche en vue.

Ca tombe bien, il va participer maintenant au conseil. Avant il pouvait aussi, mais en spectateur. Maintenant il aura le droit de vote... une voix de plus pour lui...

Alors là, plus facile à avoir que la blanche, ne pas avoir plus d'une amende en trois semaines, ne pas gêner au conseil, prendre un métier facile. Après, tranquille pour un moment !

Le ceinture jaune peut vivre longtemps sans problème, il ne gêne pas, s'occupe bien de ses affaires, rend un petit service à la collectivité. Il a un ou deux projets en cours qu'il peut faire sans se fouler. La vie de château... y'a qu'à bien respecter toutes les règles, suivre le conseil sans gêner... et sans rien dire, pas trop se montrer, écrire une histoire de temps en temps ou un article pour le journal, c'est bien vu... Relax.

Ca pourrait même "passer" au fond d'une classe banale ayant des problèmes d'effectifs.

Les manifestations les plus aiguës de son mal-être disparaissent... d'ailleurs il va un peu mieux.

Mais la "belle vie" ne dure pas ! L'un ou l'autre des instits de l'école lui tombe dessus... quand c'est pas tous à la fois !

- T'as raison de jouer au sable, ça sert à rien de savoir lire
- Plus que quatre ans à tirer et c'est la quille etc...

Autrement dit, le jaune ne passera pas à l'orange s'il n'accepte de voir en face la réalité de son échec dans les apprentissages scolaires, de faire "l'état des lieux".

Il ne passera pas à l'orange s'il n'accepte pas d'avancer avec le collectif...

A ce niveau, la part du maître est multiforme, de l'accompagnement chaleureux... à la sollicitation ferme suivant l'analyse faite par l'équipe.

Il n'a plus peur de regarder la réalité en face : ses problèmes de comportement bien sûr mais aussi l'évaluation de ses connaissances. L'orange bien mûr sait ce qu'il ne sait pas. Il est capable de se confronter à des apprentissages inconnus.

L'orange prend une dimension collective dans l'école, son métier est plus difficile, il participe activement au conseil.

Il prend conscience de l'utilité de l'entraide et de la sécurité apportée par les institutions qu'il utilise facilement.

Le vert connaît bien tous les outils de travail personnel de l'école, il sait les utiliser et pratique l'auto-correction de façon profitable.

Il a le contrôle de soi.

Il accepte de s'évaluer dans toutes les matières.

Il connaît ses possibilités et ses limites, accepte l'erreur. Il ne dérange pas l'adulte pour n'importe quoi.

Il s'entraîne à animer des groupes de travail sans adulte. Il fait bien un métier difficile. Il peut passer le relai d'un métier lorsqu'il sait bien le faire, pour qu'un autre profite de la formation et pour que lui, se confronte à un métier inconnu.

Il peut gérer un plan de travail sur la semaine dans plusieurs matières.

Le vert a le droit de rester pendant les récréées pour finir un travail. Il utilise à plein toutes les institutions, conscient de leur utilité.

Le vert sent lorsqu'il vire au bleu.

Il est ceinture bleue. C'est sûr, annoncé au conseil. Il la sentait bien venir depuis un mois ou deux, depuis le temps où le temps a commencé à lui manquer. Surchargé de boulot !

Entre ses métiers indispensables : trésorerie, bibliothèque, ... ses réunions : le comité de rédaction du journal départemental inter-écoles, les commissions du conseil... son groupe de travail, toutes les semaines avec ses trois petits, même pas ceintures blanches, à qui il lit une histoire qu'il met deux heures à préparer... et sans parler de son travail personnel !

Il va enfin avoir le droit d'arriver plus tôt à l'école, le droit de rester travailler pendant les récréées.

Agréable de travailler, d'apprendre. Il y prend du plaisir. D'ailleurs, il sait et peut, seul, se servir de quasiment tous les outils de l'école. La photocopieuse, tous les types d'ordinateurs, le télécopieur, la vidéo, l'auditorium, le planning...

Il répond aux téléphones, au courrier de stagiaires qui veulent venir à l'école...

Il forme des enfants à ce qu'il sait faire.

Il est conscient de l'importance des institutions de l'école, réfléchit à des améliorations possibles, propose au conseil. Il est autonome dans son travail, son plan est établi dans toutes les matières.

D'accord, il faut "assurer"... quelle affaire d'état quand il a chopé une amende il y a deux ou trois semaines, je sais plus... c'est pas pour le prix : deux célestins ; il en a 2357 en banque. Non, mais "ils" en ont fait tout un fromage alors que K... a été félicité pour n'en avoir eu que 23 la même semaine !

Il se revoit encore quand il est arrivé...

Il pense à son avenir.

Il sait en gros ce qu'il lui reste à faire.

A l'heure où je vous parle, sur 44 enfants : 3 sont ceinture bleue, 4 sont verts, 2 oranges, 4 jaunes et 10 blancs.

Et les autres ?

Ils n'ont pas de ceinture en comportement.

Il existe plusieurs espèces de "sans ceinture" ayant chacune son caractère propre :

- 1- ceux qui n'ont pas encore leur ceinture blanche
- 2- ceux qui "et moi, j'suis quoi, j'peux y aller ?"
- 3- ceux qui portent des bretelles et sont très bien comme ça.

Le sans ceinture de première catégorie :

Il essaie régulièrement, ça fait un moment qu'il tourne à 2 ou 3 amendes par semaine, guette les sorties et les semaines courtes, se met à côté d'un bleu aux rassemblements... bref, il est déjà blanc mais c'est dur de n'avoir aucune amende sur deux semaines.

Il fait sûrement plus d'effort que le blanc moyen.

Le sans-ceinture de deuxième catégorie :

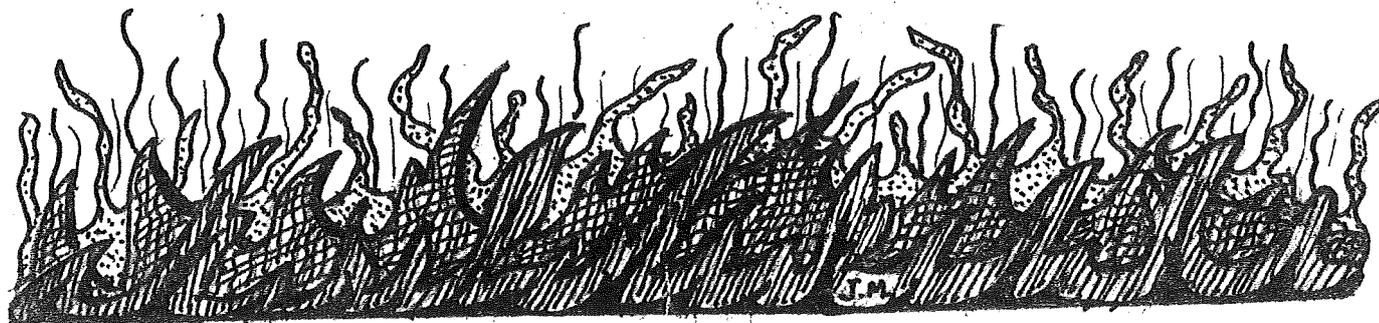
Il faut le surveiller comme le lait sur le feu. C'est pas qu'il n'ait pas conscience des institutions mais il est loin d'avoir tout compris. L'avenir est incertain, on ne peut pas prédire : il faut laisser le temps au temps.

Le porteur de bretelles :

Il a une vision souple des institutions, un système de références basé sur son nombril. Les lois du groupe ont apparemment sur lui l'efficacité des mesures Rocard sur le chômage. Il amène parfois les instits à avoir avec lui des attitudes et des réactions qui ne font pas seulement référence aux lois institutionnelles.

Ah bon ! les ceintures, ça règle pas tout ?

Patrick CHRETIEN, mise au point collective par l'équipe
C. Freinet - Clair'joie.



BESOINS NATURELS, DROITS, PRATIQUES PEDAGOGIQUES.

Patrick ROBO - Juin 90

La réflexion ci-après est une suite à l'article "LIBRE PAPI" paru dans CHANTIERS n°169 de Juin 90.

Prolégomènes :

- Un praticien qui ose exposer publiquement comment et pourquoi il travaille dans sa classe mérite un grand respect. Il convient donc de ne pas voir dans les réactions à l'article paru une moindre remise en cause du praticien. Tout simplement et pour contribuer à une réflexion collective, il sera ici question des pratiques mises en oeuvres et de leurs fondements.
- Ce n'est pas parce que l'on s'interroge et que l'on interroge sur la pratique de la "monnaie intérieure" que l'on est opposé à cette pratique. C'est une manière d'agir privilégiant la réflexion à l'action-expérimentation.

PRINCIPE OU DROIT ?

Les déplacements se gèrent dans cette classe sur le "principe : on peut aller aux toilettes".

Ce principe apparaît, dans ce cas, comme une maxime, une règle de conduite édictée par le maître (magister).

Or, la satisfaction d'un besoin naturel, physiologique, lorsqu'il est pressant, relève-t-elle d'un principe ou d'un droit (légal) ?

Pour moi, c'est un droit inaliénable de l'être humain, droit qui ne peut dépendre du bien vouloir d'un maître. (Suivant cette définition, il serait intéressant d'étudier juridiquement qu'elles sanctions encourt celui qui ne respecte pas ce droit.)

Donc, si c'est un droit acquis, un enseignant n'a pas le pouvoir de le "donner" à ses élèves (qui l'ont déjà !). Il peut, et doit, simplement le rappeler en début d'année car ce droit est bien souvent bafoué dans les classes de France.

PAYER UN DROIT :

Dans l'article cité il est écrit que les enfants doivent payer deux écus (monnaie intérieure à la classe) lorsqu'ils veulent aller aux toilettes. "Paiement symbolique surtout destiné à faire réfléchir le gamin sur l'urgence d'aller aux toilettes".

Une double question se pose ici :

♦ D'abord pourquoi faire payer à titre préventif ? Le traitement de l'abus relève d'un autre niveau. Dans le cas qui nous concerne la démarche qui consiste à faire payer un besoin réel mérite réflexion. Dans un esprit de cohérence il faudrait qu'elle soit aussi appliquée à l'adulte qui a lui-même un besoin réel. Chose contre laquelle s'élève tout syndicat digne de ce nom lorsque certains patrons pénalisent, voire interdisent le fait d'aller aux toilettes pendant les heures de travail.

L'acte de faire payer préventivement les enfants pour faire éviter les abus pose la question d'une pratique pédagogique fondée sur la non-confiance accordée a priori aux enfants. Cela présuppose qu'un enfant n'est pas apte à comprendre et intégrer les limites si on les lui trace au départ... et mérite réflexion. Nous n'irons pas jusqu'à parler de l'effet Pygmalion, mais on pourra s'interroger.

♦ Ensuite quelle différence y a-t-il entre cette pratique pédagogique et celle des bons points que l'on retire, dans d'autres classes, à ceux qui vont aux toilettes ? D'aucuns répondront que si l'on a "peur" d'utiliser une monnaie intérieure dans sa classe, c'est parce que l'on a un blocage "psy-quelque chose" par rapport à un tabou lié à l'argent et aux excréments... manière polie de dire que vous êtes un c.. qui ne comprend rien.

PRIX DU SYMBOLE :

Il apparaît dans cet article que le paiement préventif est à tarif unique sans distinction de l'importance, de la réalité du besoin. Que l'enfant ait un besoin vrai, pressant, ou qu'il ait envie de se dégourdir les jambes, de prendre l'air, le prix à payer sera le même.

Ceci interroge sur l'adéquation de la pratique pédagogique à l'être unique qu'est chaque individu. (Et si l'on extrapole jusqu'à la sanction, est-il cohérent de sanctionner identiquement des individus de niveaux, d'aptitudes différents pour une même transgression ?)

BESOIN PHYSIOLOGIQUE ET PRATIQUE PEDAGOGIQUE :

Faire payer le droit d'aller aux toilettes, et en quelque sorte vouloir le limiter pose également le problème des besoins physiologiques des enfants. Outre le besoin d'aller aux toilettes, l'enfant a besoin de remuer. Les récentes recherches démontrent d'une part que l'enfant a besoin de bouger et donc que le maintien obligé dans un lieu est une contre-indication à son épanouissement, et d'autre part qu' "il est important de ne pas pénaliser celui qui mobilise de l'énergie physique pendant un apprentissage cognitif" (Buitendjick).

PSYCHANALYSE ET/OU PEDAGOGIE ?

Dans les précisions apportées sur cette pratique il est dit que "la monnaie permet de re-situer tout cela sur le plan symbolique". C'est une affirmation qui mérite d'être argumentée pour devenir fiable. Sinon elle présente un double danger :

♦ Elle peut laisser croire qu'il suffit d'introduire une quelconque monnaie intérieure dans une classe pour avoir une action d'ordre thérapeutique.

♦ Elle peut entraîner des praticiens dans une sorte de charlatanisme préjudiciable pour les enfants qui leur sont confiés et pour eux-mêmes.

Vouloir étayer la pratique de la "monnaie intérieure" par l'approche psychanalytique nécessite beaucoup de rigueur intellectuelle car c'est une pratique encore "nouvelle"⁽¹⁾, parce que peu utilisée/expérimentée dans notre pays.

PREVENTION ET/OU THERAPIE :

Dans le dossier du *Nouvel EDUCATEUR* n° 211 de Décembre 89 on peut lire un article de Jaumeta ARRIBAUD relatant l'utilisation de la monnaie intérieure pour régler un problème de pipi-caca.

Il est difficile de prendre cet article pour donner une argumentation au système de paiement préventif. La situation n'est pas la même. Dans l'article du *Nouvel EDUCATEUR*, la monnaie est utilisée à des fins thérapeutiques (enrayer le pipi-caca au pantalon) ; phénomène chez l'enfant cité relevant du désir (conscient ou inconscient). Alors que dans l'article de CHANTIERS la monnaie est utilisée pour réguler par prévention des phénomènes relevant du besoin, voire de l'envie.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS CETTE REFLEXION :

Monnaie ou pas monnaie ? Psychanalyse ou leurre ? Thérapie ou éducation ?... avant de répondre à ces questions il est intéressant de lire le livre de René LAFFITTE, "Une journée dans une classe coopérative" (Syros).

Il serait aussi intéressant d'avoir des réponses, point par point, aux questions a, b, c, d, e, f posées au début de l'article de CHANTIERS.

Enfin, il serait utile d'avoir d'autres argumentations (pour et contre) sur la question, non pas pour mener une stérile querelle d'intellectuels, mais pour éclairer, voire former ceux qui souhaiteraient se lancer dans cette voie.

A SUIVRE...

1 : On parlait déjà de monnaie dans l'*Educateur Freinet* de 1955 !

14.

DES LEGOS DANS UNE CLASSE D'I.M.E

Janine CHARRON

Je travaille depuis 5 ans maintenant dans cet I.M.E accueillant des "déficients moyens". J'ai une classe d'enfants jeunes, 8 ou 9 ans. En général, j'ai un groupe de 8 ou 9 enfants.

L'accent avait été mis depuis plusieurs années sur l'expression des enfants. Après avoir beaucoup recherché l'autonomie des enfants, l'équipe s'était aperçue que le temps consacré à mettre en place l'autonomie empêchait parfois d'avoir du temps pour l'expression, la créativité. C'est à cette époque là que je suis arrivée à Parigné : j'ai pris le train en marche, j'ai animé depuis 5 ans avec la psychologue un club "marionnettes" s'adressant plus particulièrement aux plus jeunes. Dans le cadre de tous les clubs d'expression existant, nous nous retrouvions régulièrement avec la psychologue pour parler de ce que nous faisons (marionnettes, contes, jeu à partir de contes, théâtre,...)

Avec une éducatrice Chantal, nous avons pensé que les petits ne jouaient pas assez à des jeux de faire-semblant, des jeux d'imitation permettant aux enfants de faire comme les "grands" (il est vrai que beaucoup d'enfants accueillis à l'I.M.E n'ont pas envie de grandir..)

Nous avons pensé aux "LEGOS" comme support à cette expression.

IDEE DE DEPART

Nous pensions que les enfants construiraient quelque chose et qu'ensuite ils joueraient ensemble ou seuls. Nous pensions que beaucoup d'enfants connaissaient les LEGOS. Ce n'était pas le cas ; notre première tentative date d'il y a trois ans : aucun enfant ne possédait de LEGOS chez lui ; un seul groupe à l'internat en a également.

LA PREMIERE ANNEE 1987/88

Elle a été bien difficile. Les constructions étaient rudimentaires, peu solides, peu représentatives d'une réalité et le jeu était bien pauvre entre les enfants. Nous étions déçues et ne savions pas trop comment nous y prendre. Ma collègue éducatrice ayant eu un congé de maternité, l'année s'est terminée comme cela, en nous promettant de revoir la question à la rentrée suivante.

PRECISIONS SUR NOS OBJECTIFS

Notre but était de

- ◆ développer l'imaginaire des enfants par la construction de ce que les enfants connaissent ou de ce qu'ils voient
- ◆ développer les échanges entre les enfants, améliorer l'écoute de l'autre.

Ce qui entraînait la nécessité de

- ◆ bonne perception des formes, des couleurs
- ◆ une certaine habileté manuelle, une bonne motricité fine, une certaine tonicité pour que les constructions soient solides
- ◆ *certaines notions mathématiques étaient abordées là de façon concrète mais il fallait les cerner un peu pour essayer de corriger quand cela n'allait pas (organisation spatiale, orientation, dimension, numération, symétrie, latéralisation...)
- ◆ structurer l'espace car espace en trois dimensions, passer du dessin en plan horizontal à une représentation en volume dans l'espace.

DEROULEMENT DES SEANCES

▪ 1h15 à 1h30 le lundi après midi, les deux adultes étant présent avec les 9 enfants

▪ matériel : 2 boîtes de base pour enfants de plus de 5 ans, avec plaques de base, essieux et roues, portes, fenêtres, éléments pivotants, échelles, hélices et tout un assortiment de briques et une boîte contenant les éléments pour construire 24 personnages, 9 bicyclettes et 3 motos.

Soit un investissement financier de 1300 F environ (sans compter ce que nous avons dû racheter car, au début, beaucoup de personnages et, en particulier, les motos disparaissaient régulièrement...)

DIFFERENTES FORMES SOUS LESQUELLES SE SONT DEROULEES LES SEANCES

◆ 1/ SEANCES LIBRES

▪ chaque enfant (seul ou avec un autre, en fait toujours seul) construit ce qu'il veut.

▪ les adultes interviennent auprès de chaque enfant pour lui faire préciser ce qu'il construit, améliorer la construction (solidité), donner de nouvelles idées, faire réfléchir également (est ce que le bonhomme peut regarder par la fenêtre de la maison?...).

▪ Avec l'enfant, l'adulte essaie de commencer à inventer une histoire à partir de la construction et essaie de voir ensuite avec quel enfant il pourrait le mettre en relation afin qu'ils essaient de jouer ensemble.

▪ essai de mise en scène de l'histoire, seul ou à plusieurs, les autres étant spectateurs

▪ discussion et critiques sur ce que les enfants ont construit ou sur le jeu.

◆ 2 / CONNAISSANCE DES ELEMENTS LEGOS

Nous nous sommes aperçues au cours de ces séances libres que les enfants avaient une connaissance imprécise des différents éléments. Nous avons donc passé certaines séances à faire des tris par couleurs, forme, taille...

◆ 3 / CONSTRUCTIONS PLUS "DIRIGÉES" AVEC DES CONSIGNES PLUS PRÉCISES POUR AMÉLIORER LES CONSTRUCTIONS

- pour donner une idée de volume, construire une maison complètement fermée, sans portes ni fenêtres.
- véhicules : à partir d'une plaque avec des roues (construction libre du début) améliorer la construction en pensant à mettre la place pour le conducteur et les passagers, la place pour le moteur, le coffre, le pare-brise pour que le conducteur voit, mettre le toit de la voiture, les pare chocs, les phares, le tuyau d'échappement... après avoir été observé les voitures sur le parking
- construction d'un mur (après observation) en alternant les briques
- penser à une pièce de la maison (celle où on se sent bien) essayer de la construire avec les meubles qui sont dedans.
- après une visite à un parc animalier, essayer de réaliser quelques animaux
- construction d'une table après observation (parce que les enfants faisaient souvent deux pieds seulement).
- construction d'un lit (de mémoire)
- construire quelque chose qui fait penser à Noël : sapin, père Noël, traîneau du père Noël, nuage, voiture, maison..
- jouet que les enfants ont eu à Noël : lit de bébé, voiture, boîte de jeux, table à langer, robot, poupée, poussette, voiture de militaires..
- jeux d'extérieur après observation : toboggan, tourniquet, tapecul, cage à écureuil, bac à sable, balançoire
- construction d'un grand personnage (en liaison avec le travail sur le schéma corporel).
- penser à quelque chose dans "sa tête", essayer de "voir", garder son idée et essayer de construire : château, hangar, HLM, manège, sirène quand c'est la guerre, usine où on construit les voitures, magasin où l'on vend des chats, boulangerie où l'on vend des bonbons...
- constructions d'après plans faits par l'adulte : canard, oiseau, maison.

Nous avons alterné ces séances dirigées avec des séances libres, les enfants préféraient des séances libres.

DIFFICULTES RENCONTREES

- ◆ au niveau de la construction
- ◆ difficultés dans le choix des briques pour construire un mur sans trous ni dépassements
- ◆ difficultés pour placer les murs dans l'espace, notions de dedans/dehors
- ◆ difficultés pour placer portes et fenêtres

♦ problèmes de la solidité des constructions : pas d'alternance des briques, briques pas assez enfoncées.

- ♦ au niveau de l'histoire
- ♦ les enfants n'écoutent guère celui qui raconte
- ♦ peu d'échanges entre les enfants
- ♦ peu d'inventions

ESSAI DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

(projet des adultes au départ)

Après une visite sur la place de l'église de Parigné, nous avons proposé aux enfants d'essayer de la réaliser en LEGOS.

▪ Visite de la place avec ses différents bâtiments : église, mairie, café, bureau de tabac, pharmacie, restaurant, coiffeur, boulangerie,...

Pour impliquer chaque enfant, nous avons demandé à chacun de choisir un de ces bâtiments. Nous avons pris une photo de la façade (avec l'enfant devant) au Polaroid.

▪ Au retour, à l'aide de la photo, chaque enfant essaie de dessiner la façade du magasin qu'il a choisi, ensuite sur du Carton représentant la place, on essaie de replacer les différents édifices les uns par rapport aux autres.

▪ Au cours des deux séances suivantes, construction du magasin choisi par chacun (avec l'aide des adultes) d'abord la façade puis le bâtiment.

Nous avons cherché des objets à mettre dans chaque magasin.

▪ Placer les magasins sur une grande plaque LEGO où nous avons matérialisé les rues.

▪ jeux en commun :

- ♦ demander à chacun d'aller faire une course ou une démarche : tu as besoin de timbres, où vas tu ?
de médicaments ?
d'un papier ?

♦ jeu trouvé par les enfants : le mariage.

Choix des personnages, déroulement de la cérémonie à la mairie, à l'église, au café, au restaurant (nous nous sommes arrêtés là!). Tous les enfants ont participé.

CONCLUSION PROVISOIRE

Nous nous sommes aperçues que les enfants avaient progressé, certains participent depuis 2 ans. leurs constructions sont un peu plus élaborées, un peu plus conformes à ce qu'ils en disent. Mais où est la richesse des constructions faites par des enfants d'une école maternelle ?

CONFERENCE - DEBAT

ECRIT et POUVOIR

Pierre YVIN

Le club FREINET de Saint Nazaire et de la Région Nazairienne a organisé ce débat le 22 Mai , en relation avec le débat actuel sur la lecture et avec l'année internationale de l'alphabétisation.

"Plus d'un quart de la population adulte du monde est analphabète, cent millions d'enfants n'ont pas d'école où aller " dénonce l'UNESCO en ouvrant l'année internationale de l'alphabétisation (1990).

La télévision nous apprend qu'un français sur 10 est analphabète.

Pour le ministre de l'Education Nationale, "les résultats montrent que moins d'un élève sur deux arrive au collège avec une maîtrise suffisante de la lecture.

Le rapport MIGEON établit qu'au moins 20 % des enfants arrivant au collège ne savent pas lire.

Et l' A.F.L. se demande: "Une démocratie peut elle se contenter de 30 % DE LECTEURS en affirmant que: " L'apprentissage de la lecture devra être poursuivi de façon continue sous des formes variées et adaptées, de l'école maternelle au cycle d'observation et que la lecture doit être étroitement intégrée à toutes les activités scolaires et conçue comme un moyen de faire naître chez l'enfant le désir de trouver le sens de l'écrit."

Les Instructions ministérielles encouragent les enseignants des mouvements d'éducation nouvelle.

Mais encore faudrait il qu'elles soient appliquées, tout en bénéficiant des moyens nécessaires et notamment qu'elles visent à limiter les effectifs des classes.

Le CLUB FREINET avait sollicité la participation de l'OCCE avec Anne VALIN qui a apporté son point de vue de lecture-écrit.

Jean FOUCAMBERT est intervenu au nom du groupe local de l'A.F.L., ceci afin de ne pas cantonner le problème de la lecture à l'Ecole.

Des réunions de sensibilisation avaient eu lieu la semaine précédente , dans différents lieux, à Saint-Nazaire, à partir de documents de l'ICEM, de l'OCCE et de l'AFL.

Le 22 Mai, c'est 200 personnes qui ont participé à cette conférence débat, dont vous pourrez lire un compte rendu à la page suivante.



A PROPOS DE LA CONFERENCE-DEBAT "ECRIT ET POUVOIR"

L'intérêt de cette soirée était la venue de Jean Foucambert, chercheur à l'Institut National de la Recherche Pédagogique et militant de l'AFL.

Pas de mode d'emploi pour une méthode de lecture ; mais d'abord une critique de l'institution scolaire, de Jules Ferry à nos jours, qui perpétue l'illusion de l'égalité des chances et qui vise à adapter la population à une réalité économique, une critique d'une école éloignée des réalités de la vie et du monde du travail.

Il se prononce pour une école associant les jeunes à un travail productif, et cite volontiers l'expérience "socialiste" de Cuba. Comme on le voit le problème dépassait largement la discussion de méthodes d'enseignement.

Problème nouveau pour les militants "Freinet" ? certes pas, car toutes ces idées rejoignent celles expérimentées par C. Freinet dans "L'Education de Travail" (le journal scolaire est une activité de production), mais on en revient quand même à la lecture, qu'il faut sortir du seul contexte scolaire, qui n'est pas l'affaire d'une corporation, mais qui concerne tout le monde œuvrer pour une politique globale de la lecture, c'est viser à donner un statut à l'individu, c'est responsabiliser les citoyens dans leur travail, leurs loisirs et leur vie sociale, c'est la mise en réseau des lieux de lecture à la disposition d'un public suffisamment armé sur les écrits existants, refus d'une lecture de consommation et adoption d'une attitude active vis à vis des écrits....

Les militants de l'OCCE (Coopératives Scolaires) , de l'ICEM (pédagogie Freinet) rappelèrent que l'Ecole n'était pas absente du débat, que la lecture se construit en lien permanent avec l'environnement, ce sont les écrits du quotidien qui sont en rapport avec les préoccupations de vie, et les projets d'action qui vont constituer la base la plus importante des rencontres permettant un apprentissage de la lecture.

Car en définitive, chacun sait bien sans doute, que sans changement fondamental des pratiques, ceux qui sont non-lecteurs le resteront longtemps.

Cette rencontre a été l'occasion pour des militants des mouvements d'éducation nouvelle de se rendre compte de leurs convergences, d'unir leurs forces de transformation en vue de la réalisation de projets au niveau de la région visant à la promotion collective.

En somme, une réunion, non de spécialistes, mais fort utile à tous.

L'ECOLE FREINET DE VENCE CONTINUE !

Pierre YVIN

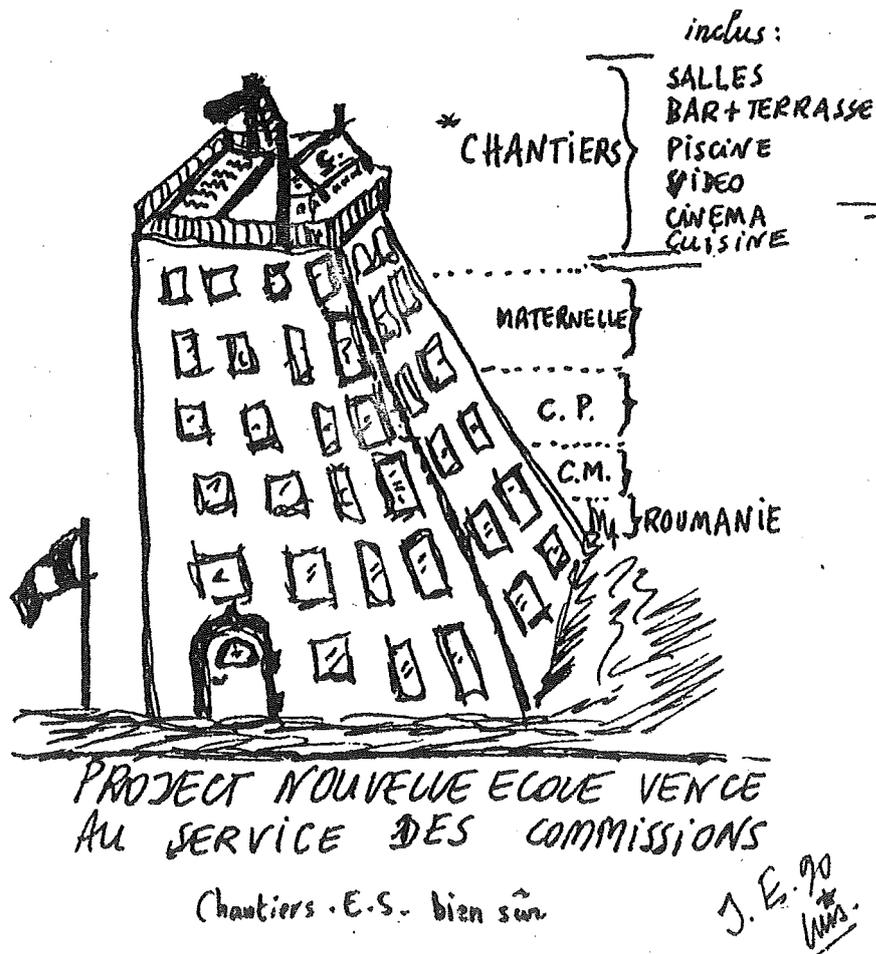
Le communiqué de presse ci-joint vous dira ce qui est envisagé par Mr Lionel JOSPIN, Ministre de l'Education Nationale, pour l'avenir de l'Ecole FREINET de Vence. Il est réconfortant de voir que Freinet est officiellement reconnu comme le grand pédagogue qu'il a été. Tous les amis de l'Ecole FREINET se réjouissent que cette école continue. La pétition de signatures lancée au nom des amis de Freinet est arrêtée; elle a rencontré un écho très favorable dans de nombreux départements; elle a reçu aussi l'accord de personnalités comme Jean Vial, JP Rosenweig, Fernand Oury...

La Commission "Amis de Freinet" de sauvegarde du bureau de la Pédagogie Freinet " rappelle son rôle de réflexion:

... réfléchir ensemble à ce que ce lieu, une fois préservé, pourrait apporter au rayonnement de l'oeuvre de Célestin et Elise Freinet.

Voir ci-dessous un croquis issu des Journées d'Etudes de l'ICEM en Avril 90.

Lire page suivante le communiqué de presse.



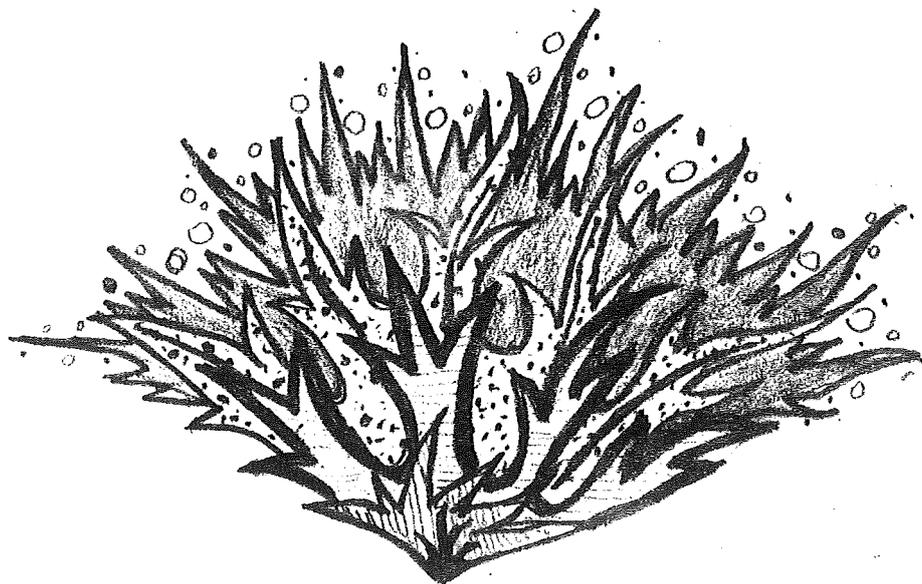
COMMUNIQUE DE PRESSE

Ayant décidé de cesser, dans un proche avenir, son activité à la tête de l'école fondée en 1933 par Célestin FREINET, son père, Madame BENS-FREINET a demandé à différents partenaires d'assurer la survie de cette école. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Lionel JOSPIN, avait confié à l'Inspection générale de l'administration le soin de rechercher une solution à ce problème.

Cet examen étant terminé, le Ministre envisage d'intégrer l'école Freinet dans notre patrimoine national en proposant, aux différentes parties qui peuvent être concernées de la transformer en école publique à caractère expérimental.

Un centre Célestin FREINET comportant, outre l'école, des activités de formation et de recherche, ainsi qu'un centre de documentation et de traitement d'archives, pourraient aussi être créés et conforter la notoriété nationale et internationale des travaux et de l'œuvre de ce grand pédagogue. Son rattachement au futur Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Nice pourra ultérieurement être envisagé.

Dans ce projet, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports jouera un rôle moteur et dégagera des moyens d'investissement et de fonctionnement en sus des trois postes d'enseignant qu'il met déjà à la disposition de cette école. Une aide de 100 000 F, pour le fonctionnement est prévue dès cette année. Il proposera aux collectivités territoriales intéressées au renom de l'école de Vence, ainsi qu'aux héritiers de Célestin FREINET de s'associer à ses efforts. Une telle entreprise nécessite, en effet, la participation active de plusieurs partenaires auxquels il appartient maintenant de se déterminer.



Marie Noelle FROIDURÉ nous signale LA PUBLICATION SUIVANTE.

RECHER (Suzel), MIEL (Philippe).

L'Enfant handicapé à travers la littérature enfantine.
Le HAVRE . CDDP, 1989... 88 p. (65 F).

Il s'agit de l'enfant handicapé moteur.

On peut se le procurer au: CDDP de la Seine Maritime.
14 rue Clovis.
76600 - LE HAVRE.

INFORMATIONS INFORMATIONS INFORMATIONS INFORMATIONS INFORMATION

COLLOQUE "ACTUALITE DE LA PEDAGOGIE FREINET "

Il aura lieu les 16-17-18 Octobre 1990, sous l'égide

- du Laboratoire de psychologie et sociologie de l'éducation
de l'UNIVERSITE de BORDEAUX II
- de l' I C E M - Pédagogie Freinet.

Ce colloque international s'inscrit dans la lignée du symposium du même nom qui s'est tenu en 88 et dont les actes ont été publiés en 89.

Il rassemblera universitaires, praticiens et chercheurs autour de l'oeuvre de Célestin Freinet. Ce colloque tentera de mettre en lumière et théoriser divers aspects de cette oeuvre , qui s'inscrit comme une des entreprises majeures de notre siècle.

RENSEIGNEMENTS auprès de UNIVERSITE de Bordeaux II . 146 rue Léo Saignat.
33 000 BORDEAUX.

Une publication autour du thème DROITS DE L'ENFANT.

La revue CHANTIERS 44 (publiée par l'ICEM du 44) consacre son numéro de MAI-JUIN 90 aux DROITS DE L'ENFANT - LIBERTE D'EXPRESSION et CITOYENNETE à l'ECOLE.

Numéro intéressant et constitué de pratiques de classes et de réflexions pédagogiques et juridiques.

à demander auprès de

François LEMENAEZE
La Clavelière.
44690 MAISON sur SEVRE



Comment aider J.MAGAZINE ?

Tu peux apporter ton aide en participant aux circuits suivants :

➔ SELECTION DES HISTOIRES (appelée aussi le "Hit-Parade")

Tu reçois une ou deux séries de 6 textes que nous te demandons de classer avec les enfants par ordre de préférence. Tu nous commiques leur classement (avec tes remarques ou non, à ton choix). C'est tout! La fréquence des envois est de 1 à 2 par trimestre. C'est ainsi que sont choisis les textes qui sont publiés dans J.MAGAZINE

➔ SELECTION DES BRICOLAGES ET DES JEUX

Tu reçois un projet mis en page à tester dans ta classe. Tu y travailles avec les enfants et tu nous fais part des remarques des enfants (et des tiennes) concernant la "faisabilité" du projet, la lisibilité de la mise en page, l'intérêt porté par les enfants, etc... La fréquence des envois est de 2 ou 3 par trimestre.

➔ SELECTION DES RECETTES DE CUISINE

Même processus que ci-dessus, fréquence identique. Remarque: il est possible (et recommandé même) de tester en plus les recettes à la maison pour ses propres besoins!

➔ ILLUSTRATION

Tu reçois une des histoires qui a été sélectionnée dans le Hit pour la faire illustrer par les enfants. Consignes et dossier technique t'aident dans ce travail très formateur. Fréquence: 1 à 2 par trimestre.

Voilà les quatre secteurs où nous avons toujours un grand besoin de collaborateurs; en plus, tu peux apporter ton concours dans les domaines suivants qui sont moins "prenants" parce que moins fréquents (1 à 2 fois par an)

➔ POESIE :

Tu reçois une série d'une dizaine de textes poétiques. Tu élimines avec les enfants les textes qui ne vous semblent pas convenir et tu nous fais part de vos choix et remarques. Fréquence : 2 séries dans l'année.

➔ LECTURE D'IMAGES

Pour cette rubrique, nous t'envoyons une série de documents et nous te demandons de tes remarques et celles des enfants, plus un petit commentaire incitateur pour chacun des documents. Fréquence : 1 à 2 série par an.

➔ JE LIS

Deux niveaux d'intervention: tu nous commiques le nom d'un ou de plusieurs livres qui ont plu aux enfants avec, si possible, un commentaire de leur part. On peut te demander aussi de nous aider avec ta classe à mettre au point un commentaire sur un livre donné.

➔ JE ME DEMANDE

Tu reçois une liste de sujets (questions, pistes glanées dans des classes, des journaux scolaires, etc...) Avec les enfants, tu choisis les sujets qui les motivent le plus et tu recherches avec eux des documents, des réponses (ou des embryons de réponse) que tu retournes au Chantier. Après synthèse, les classes reçoivent la maquette, la lisent. Avec ton aide, les enfants expriment les critiques, les manques, les choses incomprises, le tout étant pris en compte dans la maquette définitive.

Tous les secteurs cités sont organisés en circuits indépendants pour permettre une répartition équitable des tests entre chacun. Tu ne recevras donc qu'une partie des pages à tester, à moins que tu fasses la demande contraire.

A toi de voir maintenant comment tu peux aider "J.MAGAZINE". Toute participation, aussi minime soit-elle, est la bienvenue: elle permet de renforcer la valeur des tests et de diminuer le travail de chacun.

Renvoie s'il te plaît la fiche ci-jointe.
Bien amicalement

LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE COMMUNICATION

EN 1790, ENVIRON 12% DES HABITANTS DE LA FRANCE PARLAIENT FRANÇAIS

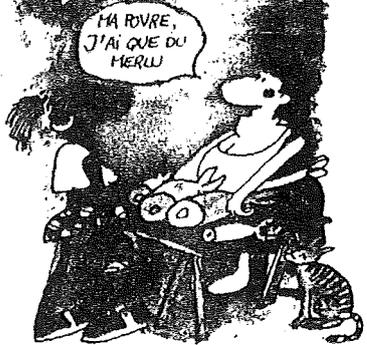
MEME AUJOURD'HUI, TOUS LES FRANÇAIS NE PARLENT PAS EXACTEMENT LA MEME LANGUE...



JE VOUDRAIS DU COLIN ENTRE LE NORD ET LE SUD, C'EST COMME UN TEMPLE

ÇA S'AGGRAVE NETTEMENT DÈS QUE VOUS ALLEZ EN SUISSE

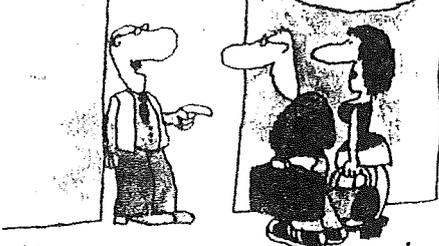
OU ENCORE EN BELGIQUE



PRENEZ UNE SERPILLIÈRE ET NETTOYEZ ÉNERGIQUEMENT CES SALETÉS, JE VOUS DONNERAI UN POURBOIRE

ON NE PEUT PAS TIRER DES BISCUITS SECS DE BON CARTABLE DANS LA SALLE DE COURS

AU QUÉBEC, JE VOUS RACONTE PAS... **HOTEL**



C'EST POUR LA NUIT OU JUSTE POUR UN PETIT MOMENT? ET EN AFRIQUE, DONC...

IL YA UNE VOITURE QUI'A HEURTE UN PETIT ÉCUREUIL GRIS

TU AS DÉJÀ FINI D'ÉPLUCHER LES POMMES DE TERRE?

CE MATIN, LE FACTEUR ÉTAIT IVRE IL AVAIT ENCORE PRIS UNE CUIÏTE



MAÏS MEME QUAND ON PARLE LA MÊME LANGUE, ON NE SE COMPREND PAS TOUJOURS

...DES OÙS LEUR AVAIENT OUVERT LA PORTE

C'EST ENCORE CE FÉTARD QUI VIENT SE VANTER AVEC SA PETITE AMIE

TINÉ DE: HENRIETTE WALTER, LE FRANÇAIS DANS TOUS LES SENS, 51. LAFFONT

PAR LA LEY

Secteur "Echanges et Communication"
Service des mises en relation

Responsable général: (classe à classe)
Philippe Gallier
27310 - Bouquetot

Responsables spécifiques:

-Correspondance naturelle:

Brigitte Gallier - 27310 - Bouquetot

-Echanges de journaux scolaires:

Joël Blanchard - BP 12 - 85190 - Aizenay

-Correspondance télématique:

Roger Beaumont - 69290 - Pollionnay

-Correspondance vidéo:

Jean-Luc Serres - 24230 - St Antoine de Breuilh

-Correspondance internationale:

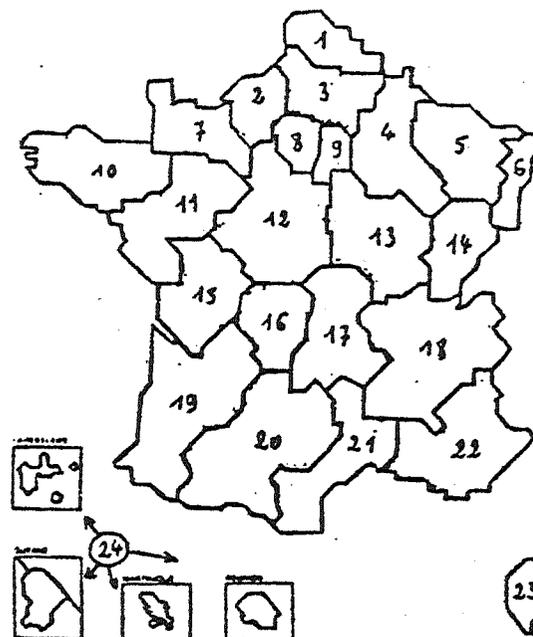
Thérèse Lefeuvre - La Corsive
85550 - La Barre de Monts

-Correspondance en Esperanto:

Emile Thomas - 17, Rue de l'Iroise
29200 - Brest

98 02 - 11-82

CARTE DES RÉGIONS

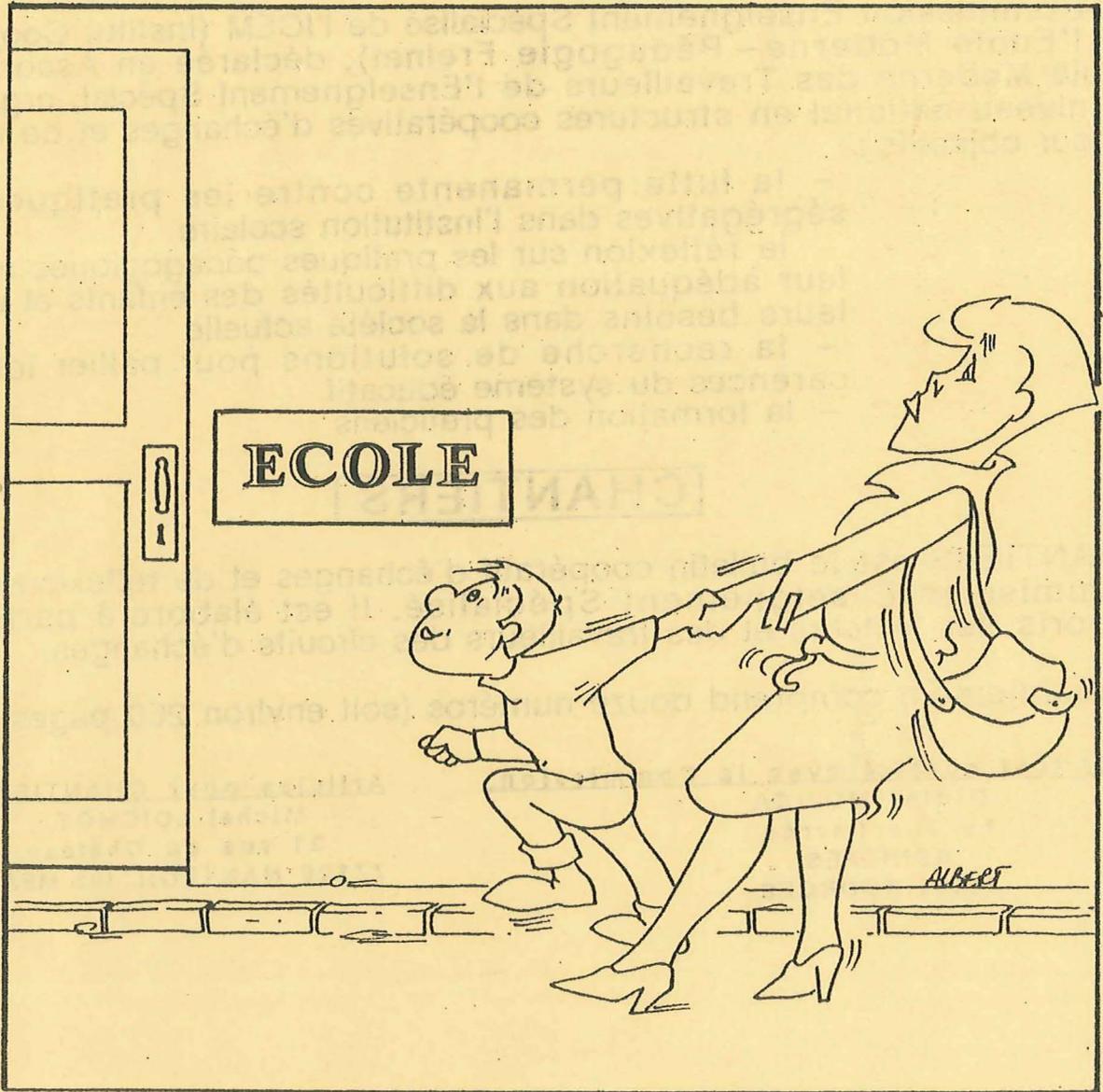


CE QU'IL FAUT SAVOIR
pour remplir votre demande:

1. - Pour les demandes d'échanges classe à classe, si le responsable ne peut satisfaire pleinement votre demande, priorité sera donnée:
 - d'abord au niveau des classes;
 - ensuite à l'effectif (tolérance : + ou - 5).
2. - Toute fiche sera traitée dans la quinzaine qui suit sa réception.
3. - Aucune demande ne sera traitée avant la rentrée.
4. - Aucune garantie pour les demandes arrivées après le 15 décembre.
5. - En principe, aucune demande ne sera traitée après le 31 janvier.

PAGES A UTILISER POUR UNE DEMANDE
DE CORRESPONDANCE
(Voir aussi au verso)

Association Ecole Moderne des Travailleurs
de l'Enseignement Spécial



Association Ecole Moderne des Travailleurs
de l'Enseignement Spécial

Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial

La Commission Enseignement Spécialisé de l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - Pédagogie Freinet), déclarée en Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial, organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges et de travail, a pour objectifs :

- la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle
- la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif
- la formation des praticiens

CHANTIERS

CHANTIERS est le bulletin coopératif d'échanges et de réflexions de la Commission Enseignement Spécialisé. Il est élaboré à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échanges.

L'abonnement comprend douze numéros (soit environ 250 pages).

Pour tout contact avec la Commission:

Didier MUJICA
18 rue Ferrée
ASNIERES
18000 BOURGES

Articles pour CHANTIERS:

Michel LOICHOT
31 rue du Château
77100 NANTEUIL les MEAUX

Directeur de la Publication: D. VILLEBASSE - 35 rue Neuve - 59200 TOURCOING
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse n° 59068
Imprimerie Spéciale: Ecole Célestin Freinet - IMP Clair Joie -

69070 - LAMURE S/ AZERGUES